

SYMCRAU

Syndicat Mixte de Gestion de la Nappe Phréatique de la Crau
20, Cité des Entreprises - Z.I. du Tubé Sud
13800 ISTRES
Site Web: www.symcrau.com

BORDEREAU D'ENVOI

Dossier suivi par Christelle POLYCARPE
Tél : 04.42.56.64.86
Mail: contact@symcrau.com

Liste des pièces adressées le 27 mai 2021
A
Monsieur le Sous-Préfet d'Istres

| DESIGNATION DES PIECES | N° | Date des actes |
|---|----------|----------------|
| Délibération : Plan de formation 2021 au profit des agents | N° 09/21 | 21 mai 2021 |

Fait à Istres le 27 MAI 2021

La Présidente du SYMCRAU

Céline TRANONIN

ACCUSE DE RECEPTION :
Déposé en Sous-Préfecture d'Istres le :

(Tampon daté de la Sous-Préfecture)

Sous-Préfecture d'Istres

27 MAI 2021

Courrier arrivé



Syndicat Mixte de Gestion de la Nappe Phréatique de la Crau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 09/21

Objet de la délibération : Plan de formation 2021 au profit des agents

L'an deux mille vingt et un
et le vingt et un mai
le Comité Syndical du Syndicat Mixte
de Gestion de la Nappe Phréatique de la Crau
régulièrement convoqué s'est réuni,
en nombre prescrit par la loi
sous la présidence de Mme Céline TRAMONTIN

Étaient présents :

➤ Membres à voix délibérative :

Mme Monique ARAVECCHIA, Mme Catherine BALGUERIE-RAULET, Mme Marylène BONFILLON,
Mme Aline CIANFARANI, M. Alexandre COUTURIER, M. Jean-Pierre FRICKER, Mme Jacqueline
HERVY-BALAND, M. Daniel HIGLI, M. Patrick LAMBERT, M. André MANELLI, Mme Laurence
MARTIN, Mme Anne-Claire ORIOL, M. Gérard QUAIX, M. Pierre RAVIOL, Mme Marie-France
SOURD, Mme Céline TRAMONTIN, M. Didier TRONC, M. Yves WIGT.

➤ Pour les membres à voix consultative : néant

➤ Procurations :

M. Henri PONS à Mme Marylène BONFILLON
M. Vincent BONFILLON à Mme Céline TRAMONTIN

| |
|---|
| Membres à voix délibérative en exercice : 31 |
| Membres à voix délibérative présents : 18 |
| Procuration : 2 |
| Membres à voix délibérative (présents +procurations) : 20 |

Secrétaire de séance : Mme Anne-Claire ORIOL

Rapporteur : Mme Céline TRAMONTIN

VU la loi n°84-53 du 26 janvier portant statut de la Fonction Publique Territoriale,

VU la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale,

VU l'avis favorable du Comité Technique du CDG13, en date du 29 avril 2021,

La Présidente rappelle aux membres la nécessité de construire et de proposer aux agents du Syndicat un plan de formation qui, conformément aux prescriptions de la loi du 19 février 2007, doit répondre simultanément aux besoins des agents et à ceux du SYMCRAU.

Ce plan traduit pour une période donnée les besoins de formation individuels et collectifs. La loi de 2007 rappelle l'obligation de tout employeur public d'établir un plan annuel ou pluriannuel présenté pour avis au Comité Technique dont dépend la structure.

Ces propositions d'actions pourront au cours de la période retenue faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins plus spécifiques de certains des agents. Il sera alors possible de compléter l'actuelle proposition pour l'adapter aux besoins de l'organisation et aux sollicitations du personnel.

Le Comité :

OUI l'exposé de Mme la Présidente,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE des membres présents,

VALIDE le plan de formation 2021 du personnel joint en annexe,

AINSI fait et délibéré à Saint Martin de Crau, les an, mois et jour susdits.

**La Présidente du Syndicat Mixte de gestion
de la nappe phréatique de la Crau,**

Céline TRAMONTIN



Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Annexe délibération N°09/21 : plan de formation 2021 au profit des agents

| PLAN DE FORMATION 2021 | | | | | | | |
|------------------------|---|-----------|--------------|---|--------------------------|----------|--------------|
| Agent | Intitulé | Organisme | Durée (en j) | Date | Lieu | Coût TTC | OBSERVATIONS |
| David VILLESSECHE | La communication et les relations professionnelles | CNFPT | 3 | 25 au 27/01/2021 | SORGUES | 0 | Effectuée |
| | La conduite de projet open data ou l'ouverture des données en collectivité territoriale | CNFPT | 2 | 9 au 10/04/2021 | LA GARDE | 0 | |
| Christelle POLYCARPE | Le maintien et l'actualisation des compétences de sauveur secouriste du travail | CNFPT | 1 | 17/06/2021 | AIX EN PROVENCE | 0 | |
| | Préparation concours rédacteur | CNFPT | 6 | 12/04/2021 - 19/04/2021 - 25/05/2021 - 01/07/2021 - 06/09/2021 - 06/10/2021 | En distanciel | 0 | |
| Charlote AICAZAR | La posture du manager à distance | CNFPT | 2 | 10/05/2021 et 10/06/2021 | En distanciel | 0 | |
| | La réussite des négociations | CNFPT | 3 | 13 au 15/10/2021 | MONTPELLIER | 0 | |
| | L'animation d'une équipe à distance ou multisites | CNFPT | 2 | 16 au 17/06/2021 | AIX EN PROVENCE | 0 | |
| Alexis VERBEKE | Le pilotage de projet : le cadrage | CNFPT | 2 | 01/07/2021 et 30/09/2021 | En distanciel | 0 | |
| | Le pilotage de projet : les outils de pilotage | CNFPT | 3 | 29/11 au 1 ^{er} /12/2021 | MARSEILLE | 0 | |
| | La réussite de sa prise de fonction de chef de projet | CNFPT | 2 | 10/09 et 04/10/2021 | LA GARDE + En distanciel | 0 | |
| | La découverte de la démarche projet | CNFPT | 2 | 16 au 17/09/2021 | SORGUES | 0 | |